



SERVICE DE VIANDE DE GIBIER : PERSONNE OFFRANT LA VIANDE EN DON

Pour réduire le risque de maladie d'origine alimentaire, les chasseurs doivent prévenir la contamination et la température excessive de la viande en éviscérant l'animal abattu sur place, puis en manipulant et en transportant la viande avec soin.

Renseignements sur le chasseur (personne offrant la viande en don)	
Nom de famille	Prénom
Numéro du permis de chasse ou nom de la Première Nation	
Date à laquelle l'animal a été abattu AAAA-MM-JJ	Date à laquelle la viande a été offerte en don ou apportée à la boucherie AAAA-MM-JJ
Type de viande de gibier faisant l'objet du don (espèce animale et coupe de viande)	
Avez-vous observé des anomalies chez l'animal au moment de sa capture? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, veuillez les décrire :	
La viande s'est-elle gâtée pendant son transport ou pendant qu'elle était suspendue? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

La viande de gibier est offerte en don à une : <input type="checkbox"/> institution <input type="checkbox"/> activité spéciale
--

NOM (EN LETTRES DÉTACHÉES)

SIGNATURE

AAAA-MM-JJ
DATE

Les renseignements demandés dans le présent formulaire sont recueillis, utilisés et communiqués conformément à la *Loi sur la protection et la gestion des renseignements médicaux* du Yukon et aux autres lois applicables. Pour connaître la politique de Santé et Affaires sociales en matière de protection des renseignements personnels, consultez le yukon.ca/fr/protection-renseignements-medicaux ou écrivez à l'agent ou à l'agent de protection de la vie privée à healthprivacy@yukon.ca.